67me Année — No 835 — Paraît le Samedi — SAMEDI 27 JANVIER 1962

SISTERON-JOURNAL

Politique - Littéraire - Sportif - Commercial et d'Annonces Judiciaires

Administration - Rédaction
25, Rue Droite, SISTERON (B.-A.)
Téléphone 1.48
Directeur : Marcel LIEUTIER

Tarif des Annonces : Annonces Légales : 1 NF la ligne ; Autres Annonces : on traite à forfait
Pour la Publicité extra-régionale : s'adresser à l'AGENCE CHIMOT, 3, rue d'Amboise, PARIS (2e)

Le numéro : 0 NF 10
Abonnement : 1 an : 5 NF
C. C. P. PASCAL - LIEUTIER
156-36 Marseille

La tache de M. GISCARD D'ESTAING

La poussée de fièvre qui s'est produite ces jours derniers sur le marché de l'or montre qu'en dépit de toutes les précautions prises il n'a pas été possible d'assurer sans quelques remous la relève de M. Baumgartner par M. Giscard d'Estaing. Certes, le mouvement n'a pas pris une ampleur dangereuse, surtout si on tient compte que la consigne donnée par l'O. A. S. aux Européens d'Algérie d'acheter du métal à contribué à peser sur le cours du napoléon.

Il n'en reste pas moins que le public a manifesté une certaine inquiétude, d'autant plus significative que la promotion du secrétaire d'Etat au budget était certainement pour le gouvernement le meilleur moyen d'affirmer la continuité de sa politique en matière économique et financière. Ce n'est pas la personne du jeune ministre qui a éveillé des réflexes de méfiance, mais les incertitudes entourant l'héritage qu'il recueille rue de Rivoli.

Au début de 1960, M. Pinay avait laissé à M. Baumgartner une situation encore hésitante du côté de la production, ainsi que des réserves monétaires qui demeuraient largement inférieures aux dettes vis-à-vis de l'étranger. Mais, sur la base solide d'un budget assaini, le franc avait commencé à se raffermir et le progrès rapide des exportations ouvrait la voie à une reprise générale de l'expansion. En bref, si le présent comportait encore des ombres, l'avenir s'éclairait.

Aujourd'hui l'héritage est en lui-même plus imposant : les dettes ont diminué jusqu'à presque disparaître ; les réserves se sont regonflées ; la production atteint un niveau record, après avoir pratiquement comblé le retard pris en 1958-59. Toute cette évolution a donné raison à M. Pinay contre les prophètes de malheur qui avaient prédit crise et chômage ; la restauration du franc, faisant prime sur la livre et même le dollar, n'a pas exigé le sacrifice du plein emploi.

Mais, si M. Baumgartner laisse à son successeur des « munitions » abondantes, il est à craindre que celles-ci ne doivent être utilisées avant longtemps pour prévenir de nouvelles difficultés. Déjà, la Banque de France vient pour sonner l'alarme, de décider quelques restrictions de crédit. La hausse des prix s'est accentuée depuis six mois. Le budget est plus tendu. Les charges sociales se sont lourdement accrues pendant l'année écoulée. Les promesses de détente fiscale ont fait place à quelques majorations d'impôts. Et le manque de main-d'œuvre entretient des hausses de salaires dont le rythme dépasse manifestement celui des progrès possibles de l'économie.

Tout cela compose pour le proche avenir un tableau que vient hélas encore assombrir la dégradation du climat politique général, au moment même où, avec le passage à la deuxième étape du marché commun, la concurrence étrangère va recevoir une impulsion nouvelle, menaçant nos industries non seulement sur les marchés extérieurs, mais aussi, et de plus en plus, sur le marché national.

Nul mieux que M. Giscard d'Estaing ne connaît les dangers qui se précisent ainsi. Nul n'a plus clairement conscience de la nécessité de strictes disciplines dans tous les domaines, et d'abord dans celui de la gestion des finances publiques. Il l'a prouvé lors du récent débat budgétaire en plaidant en faveur d'économies sévères. Mais dépendra-t-il de lui d'empêcher que les charges ne continuent à augmenter au delà des ressources réelles ? Sa tâche, en tout cas, sera bien difficile.

BLANC

Le plus grand choix de

BLANC

Toute la Literie
Linge de Maison
Tissus d'ameublement
Couvertures et Couvre-Lits
Rideau en coton, rhovyl, tergal
Articles de toilette et d'hygiène
etc... etc...

se vend actuellement chez

BARTEX

Chez BARTEX jamais de bluff vous trouverez toujours les nouveaux et les plus jolis articles de premier choix à des prix sans concurrence.

GRANDE VENTE RECLAME et SOLDE dans tous les rayons.

BARTEX

22, Rue Droite, SISTERON
La Maison de Confiance
de toute la région.

ENTREE LIBRE

VARIETES - CINEMA

Samedi, en soirée
Dimanche, en matinée et soirée
RUE DES PRAIRIES
avec Jean Gabin, Claude Brasseur, Roger Dumas, Marie-José Nat, etc...

Mercredi et Jeudi, en soirée
PLUS FORT QUE LE DIABLE
avec Humphrey Bogart, Gina Lollobrigida, Jennifer Jones, etc...

Compassion avortée

Les personnes qui ne lisent les journaux que très superficiellement ont dû être agréablement surprises à la lecture de l'entrefilet ci-dessous, paru ce mois-ci, dans un grand quotidien. Le titre est : « Les Sénateurs renforcent la répression des violences contre les animaux ».

Bien que le texte exact ne soit pas communiqué, le renforcement de la Loi Grammont est une heureuse nouvelle. Il est à déplorer qu'un si bel élan s'arrête court. En effet l'article se poursuit ainsi : « Toutefois, certaines traditions, ainsi que les droits de la Recherche Scientifique seront respectés ».

Bien que le texte soit volontairement vague et paraisse très anodin, il suffit de réfléchir un peu et voir qu'il est au contraire redoutable.

Le premier point concerne en effet les courses de taureaux et les combats de coqs. Une tradition locale ininterrompue protège ces divertissements cruels. Mais même, sans tradition, ils existent, témoin l'ignoble Corrida de Vallauris, il y a peu de temps, qui déshonora notre Côte d'Azur.

Le deuxième point laisse intact le chancre nauséabond qui dévore notre pseudo civilisation : « les droits de la Recherche Scientifique sont respectés».

En d'autres termes, la Vivisection est protégée, sauvegardée, puisqu'elle est, soi-disant, au service de la science.

Egalement sont respectées et protégées les expériences aussi variées que cruelles, infligées aux animaux pour mesurer l'effet des radiations atomiques sur les organismes vivants. Sont protégés également les tortures indicibles endurées par les bêtes, pour que le navigateur de l'Espace esquive les dangers que sa témérité folle lui attire.

Non, messieurs les Sénateurs, vous n'avez pas abordé franchement le problème des forfaits humains envers les animaux. L'abcès n'a pas été curé, il est toujours là, monstrueux purulent vous n'avez pas osé y plonger le scapel. Malheur à vous, malheur à nous tous.

Marcelle BLANCHE.

Alpes de Provence ou Haute-Provence

Ce n'est pas du « Sisteron-Journal » qu'on pourra jamais dire qu'il est « misonéiste », c'est-à-dire ennemi des nouveautés.

Persuadé, suivant une formule banale, qu'on ne saurait vivre qu'avec son temps, notre hebdomadaire est toujours prêt à accueillir avec la meilleure bonne grâce et une parfaite loyauté, dans quelque ordre que ce soit, tout changement raisonnable que requièrent, au fil des jours, les circonstances.

C'est ainsi que nous ne saurions manquer d'approuver, dans ces colonnes, la louable initiative prise par le Conseil Général de notre département d'avoir demandé à la plus haute instance du pays l'autorisation de changer la dénomination banale et sans relief de « Basses-Alpes » par celle d'« Alpes de Provence » aux sonorités harmonieuses et, par son sens, singulièrement évocatrice.

Toutefois nous nous croyons obligés d'avouer que, pour notre part, nous aurions de beaucoup préféré la dénomination de « Haute-Provence » laquelle, en deux mots, permet de situer exactement dans l'esprit la topographie de notre région.

Or comme il ne paraît pas possible, pour l'instant tout au moins, d'envisager en haut lieu le changement du numéro minéralogique de notre département, inclinons-nous donc provisoirement et trouvons une consolation dans le fait que les habitants des Alpes-de-Provence, ne pouvant être dénommés « Alpins-Provençaux » ou vice-versa, seront tout heureux de conserver entre eux l'appellation familière de « Bas-Alpins » toujours chère au cœur de nombreux tenants du passé, parmi lesquels figurent plusieurs dignes et respectables personnalités.

Et terminons avec le ferme espoir qu'un jour on puisse dire, en parlant des Basses-Alpes :

— Vivent la Haute-Provence et les Hauts-Provençaux !...

SISTERON-JOURNAL.

Meubles BOUISSON

Sisteron - Saint-Auban

Choix incomparable

des plus beaux mobiliers
Modernes et Rustiques

aux meilleurs prix

VISITEZ NOS MAGASINS

LA GAULE SISTERONNAISE

Les pêcheurs peuvent dès à présent retirer leur carte de pêche :

Pour Saint-Auban : chez Mme Fauverteix, électricité.

Pour Château-Arnoux : chez Mme Siaud, Café Tabac.

Pour Volonne : chez M. Perrymond, Hôtel.

Pour Sisteron : comme pour les cartes de chasse, chez M. Gachet, Café Glacier (près du tunnel).

Le prix des cartes a été fixé comme suit pour l'ensemble des Basses-Alpes :

Pêche ordinaire aux appâts naturels 9,20 NF.

Pêche au lancer et appâts artificiels 13,20 NF.

DE GARDE

Demain Dimanche 28 Janvier 1962 :

Docteur André, Centre-Ville, Tél 2.14.

Docteur Tron, rue Saunerie, Tél 0.12.

Pharmacie Gastinel, Place de l'Horloge, Téléphone 1.77.

DU HAUT DE LA CITADELLE

ASSEMBLEE GENERALE DES MUTILES ET ANCIENS COMBATTANTS DE SISTERON ET DE LA REGION

Dimanche dernier, à 10 heures, dans une salle de la Mairie, s'est tenue, sous la présidence de M. Elie Fauque, maire et conseiller général, de M. Pierrisnard, lieutenant-colonel de réserve, président départemental de l'Union Fédérale, de M. Agu, directeur des Services des Anciens Combattants à la Préfecture, l'assemblée générale de l'Amicale des Mutilés et Anciens Combattants de Sisteron et de la région.

De nombreux Anciens Combattants ont assisté à cette réunion et M. Léon Imbert, président local, souhaite à tous une amicale bienvenue et donne un compte rendu moral de l'association.

Mme Rullan, secrétaire, donne le compte rendu de la dernière assemblée et MM. Laurent et Boudouard, trésoriers, font le point sur la situation financière.

Après les discours prononcés par MM. Fauque, Pierrisnard, et Chauvin, discours qui furent très écoutés et applaudis, cette réunion se termina par un apéritif général au Bar Samuel.

Nous publions ci-dessous la motion présentée par l'Amicale des Mutilés et Anciens Combattants de Sisteron.

L'Amicale des A.C.V.G. de Sisteron réunie en assemblée générale le 21 Janvier 1962 demande :

— L'abrogation de l'ordonnance du 20 Décembre 1958 et le rétablissement pour toutes catégories d'anciens combattants de la retraite à partir de 50 ans, du taux d'un invalide à 10 pour cent.

— Que satisfaction soit enfin donnée aux légitimes demandes des pensionnés de 10 à 95 pour cent, des veuves, orphelins, grands invalides, et le versement du pécule des P. G. de 1914-18.

— La levée de toute forclusion opposée aux combattants de la Résistance, ainsi que la reconnaissance de la qualité de combattant aux soldats qui ont combattu en Algérie et qui remplissent les conditions requises exigées par l'attribution de la carte.

— Emet le vœu que l'anniversaire de l'armistice 1945 soit célébré le jour même du 8 Mai de chaque année, au même titre que celui du 11 Novembre 1918.

— Demande avec insistance que tout soit mis en œuvre pour que cesse le plus rapidement possible la guerre d'Algérie et pour rétablir la Paix sur le territoire.

SOCIETE DE CHASSE

La société de chasse de Sisteron a procédé Mardi de cette semaine, à un lâcher de 38 lièvres provenant des élevages d'Europe Centrale.

Ce lâcher est très important et il a été fait dans d'excellentes conditions dans les divers quartiers de la région Sisteronnaise.

REMERCIEMENTS

A l'occasion de la naissance de sa fille Frédérique, M. Latil Auguste a versé la somme de 20 NF à la caisse de secours des Sapeurs-Pompiers.

La subdivision remercie ce généreux donateur, présente ses félicitations aux parents et grands-parents, et ses meilleurs vœux pour le bébé.

LA SEMAINE

La semaine que nous venons de passer a été quelque peu discutée dans les coins où l'on parle.

Tout d'abord, le nouveau plan d'urbanisme de la ville a beaucoup fait parler, en bien et parfois avec une légère pointe d'ironie. Mais qui vivra... verra.

Les vols de cette semaine se résument à une voiture volée et deux de retrouvées.

La Saint-Antoine a été favorisée par un beau temps et un nombreux public au faubourg.

Voici les résultats des concours :

Samedi 20 Janvier : Concours de Mounes : 1er prix André-Meysson ; 2e prix Gardin A.-Daumas ; 3e prix Garcin R.-Reynier.

Dimanche 21 Janvier : Concours de Boules : 1er prix Chastillon Amayenc Imbert ; 2me prix Daumas Julien Jourdan ; 3me prix André Martinet Bégnis.

On a bien parlé aussi sur l'attribution des logements H. L. M. au quartier du Gand, des contents et des mécontents.

Un temps sec est venu remplacer cette humidité qui ne réjouit personne. Le soleil, par contre, donne le sourire et la joie de vivre.

En résumé, une semaine comme beaucoup d'autres, sans histoire.

EN VENTE EXCLUSIVE

Maison Raoul COLOMB
SISTERON

DOUCHES PUBLIQUES

Les usagers sont informés que les séances reprendront aujourd'hui Samedi 27 Janvier aux heures habituelles. De plus, en raison des gros frais occasionnés par la mise en place d'une nouvelle chaudière, la commission de gestion de l'établissement a dû, à son grand regret, majorer le prix des douches qui se trouve ainsi porté à 0,70 NF pour les adultes et 0,35 NF pour les enfants, dès cette semaine.

NECROLOGIE

Nous apprenons d'Aix-en-Provence le décès de M. Paul Gay, inspecteur des P. et T. en retraite, survenu le 3 Janvier 1962.

M. Paul Gay était sympathiquement connu et estimé ; toutes les années il aimait à venir passer les deux mois de la belle saison, avec sa famille, à Sisteron. Il était le propriétaire de l'immeuble « La Potinière » (ancien hôtel Guindon).

Nous adressons à Mme Paul Gay et à toute la famille, nos sincères condoléances.

CHAQUE JOUR POUR UN JOUR SEULEMENT — l'article surprise Codec — A UN PRIX SURPRENANT

Alimentation AUDIBERT — Centre-Ville — SISTERON

© VILLE DE SISTERON

FOOT - BALL

Comme nous l'avons prévu, Sisteron-Vélo, en match de foot-ball, a réalisé dimanche dernier, contre l'A. S. Mallemort, de réels progrès. La victoire est revenue cependant aux visiteurs qui, sans son avant-centre exprofessionnel, se serait trouvés en diffilcuté face à cette jeune équipe Sisteronnaise.

Nous ne ferons pas l'analyse de ce match, mais nous pouvons dire que la jeune équipe locale a combiné, a essayé et a réussi à faire du foot-ball et nous ne pouvons que l'encourager et la féliciter de ses heureux progrès.

NOUVELLE LIGNE
NOUVEAU 59 cm
TF 2327
PHILIPS

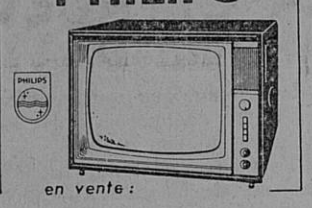

en vente :
Marceau SCALA
Rue de Provence — SISTERON
Téléphone 197

ANCIENS COMBATTANTS

Il a été versé à l'Amicale, en souvenir de leur père décédé, Imbert Albert, la somme de 20 NF.

Par M. Villacèque, en souvenir de son beau-père Marius Siard, la somme de 10 NF.

L'Amicale remercie sincèrement les familles et leur renouvelle ses bien vives condoléances.

M. Noël Roux a également versé la somme de 10 NF. L'Amicale le remercie également pour son geste généreux.

EXAMENS DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE
SESION 1962

Les inscriptions aux différents CAP industriels et commerciaux et au brevet professionnel de la coiffure de la session 1962, seront reçues par la Préfucture jusqu'au 19 Mars 1962.

Les dossiers d'inscriptions devront comprendre les pièces indiquées ci-après :

— Demande établie sur papier libre, accompagnée d'un timbre fiscal de 3 NF pour les C.A.P. et de 5 NF pour les brevets professionnels.

— Bulletin de naissance ou fiche d'état-civil.

— Pour les candidats âgés de moins de 19 ans un certificat attestant qu'ils ont effectué une préparation en école ou en entreprise.

JULIEN, chaussures, SISTERON

A LA TELEVISION

Les amateurs du petit écran verront et entendront, ce soir Samedi 27 Janvier, à 19 heures 15, l'émission « La Roue Tourne ».

Cette émission est consacrée à la région et particulièrement au passage de Napoléon 1er à Digne et à Sisteron.

DON

A l'occasion de la naissance de sa fille Frédérique, M. Latil Auguste, domicilié à Sisteron, a versé 10 NF pour argent de poche aux vieillards de notre Hôpital-Hospice, 20 NF pour la Compagnie des Sapeurs-Pompiers et 10 NF pour la Société du Sou des Ecoles Laïques.

Nos félicitations et sincères remerciements.

ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES DU LYCEE PAUL ARENE

En date du 14 Janvier 1962, l'Association des Parents d'Elèves du Lycée Paul Arène, réunie en assemblée générale, déclare :

— S'émouvoir de la lenteur mise à la réalisation du nouveau Lycée et demande que soit fixée la date d'inscription au programme de financement des constructions scolaires.

— L'édification du nouveau Lycée s'avère urgente pour les raisons suivantes :

1o INTERNAT GARÇONS. — Etat précaire de cet internat, qui a été installé successivement dans une colonie de vacances à 10 km de Sisteron, puis à l'Hôtel du Rocher, ensuite dans une magnanerie désaffectée, et enfin dans une salle de fêtes en attendant d'aller dans les abattoirs désaffectés.

2o INTERNAT DE FILLES. — Locaux des dortoirs trop exigüs, d'où une densité de pensionnaires dépassant les normes admises et nécessaires à l'hygiène.

EXTERNAT. — Aucune salle spécialisée (laboratoire, salle de gymnastique, études, bibliothèque, salle de dessins, cours de travaux pratiques, se font dans les salles de classes. Pas de salle de récréation pour les garçons.

Presque toutes les salles de classes sont dans des blocs préfabriqués (8) dispersés aux alentours du Lycée (Place du Tivoli, colline de la Citadelle).

Lors de la rentrée de nombreux élèves n'ont pu être admis vu le manque de place (150 environ).

— Que les constructions du Secondaire et du Technique étant solidaire, l'urgence de la mise en œuvre du nouveau Lycée est d'autant plus urgente que le centre technique est menacé d'expulsion en 1962, le bail étant expiré.

L'assemblée s'étonne donc que les nombreux rapports rédigés par Mme la Directrice du Lycée soient restés sans réponse et qu'aucune inscription au programme du financement ne soit encore faite.

L'assemblée, par tous les moyens dont elle dispose, est décidée à obtenir satisfaction.

Le Président : H. DUPERY.

Les vœux ci-dessus ont été adressés à : M. le Ministre de l'Education Nationale ; M. le Préfet des Basses-Alpes ; M. le Maire de Sisteron, Conseiller Général ; M. le Député Diet ; M. l'Inspecteur d'Académie ; M. Massot, Conseiller Général.

A TEMPS NOUVEAU
PEINTURE MODERNE
ISOLANTE
DECORATIVE
ISODECOR
La Peinture sans rivale
Droguerie Paul BERNARD
Rue Droite — SISTERON

ENCORE UN VOL

Dans la nuit de Dimanche à Lundi, la voiture « Ariane » immatriculée 562 AR 04, appartenant à M. Marius Gabert, négociant, cours Melchior-Donnet, a été volée dans le garage.

La gendarmerie enquête.

* * *

Par contre depuis plusieurs jours, une Citroën traction avant immatriculée 3456 BC 13 stationnait sur la Place Docteur Robert, à Sisteron.

Signalée à la gendarmerie, on apprit que cette voiture avait été dérobée à Marseille le 26 Décembre 1961, et qu'elle appartenait à M. Bevançon, juge de paix à Marseille.

* * *

Egalement Lundi matin, un professeur du Lycée « Paul Arène » à Sisteron, se promenait au quartier de Beaulieu lorsqu'il aperçut une 403 noire, immatriculée 49 DL 01, qui stationnait d'une manière bizarre dans un chemin de traverse.

Il prévint la gendarmerie qui après constatations, s'aperçut qu'il s'agissait d'une voiture volée la veille à Chambéry et qui appartenait à une scierie de Nantua (Ain) dont le propriétaire était M. Bonnevay.

* * *

On nous annonce également que la camionnette de M. Jean Rullan, boucher à Sisteron, volée le soir du réveillon, a été retrouvée ces jours-ci à Marseille.

* * *

Nous apprenons que la voiture de M. Marius Gabert a été retrouvée à Fréjus, en bon état.

REMISE DE DECORATIONS

Samedi matin, dans la grande salle des Eaux et Forêts, aux Cordeliers, M. Sonnier, ingénieur de l'Inspection de Sisteron, a remis à MM. Allecq, Muselli et Mandine, chef et sous-chefs de district, la médaille d'honneur des Eaux et Forêts.

M. Sonnier prononça l'allocution suivante :

« Avant de procéder à la remise des décorations qui est la raison d'être de notre réunion, aujourd'hui, je voudrais remercier tous ceux qui sont venus, souvent de très loin, pour entourer de leur admiration et de leur sympathie les vieux serviteurs de l'administration qui sont aujourd'hui à l'honneur. Vous, M. l'adjoint au maire, qui associez la municipalité de Sisteron à cet hommage rendu à des fonctionnaires modèles, vous MM. les représentants de la presse auxquels il appartient d'emboucher les trompettes de la renommée pour faire connaître et exalter les bons exemples, et vous tous, leurs anciens collègues, mais toujours fidèles camarades qui venez honorer des anciens parmi les plus méritants.

« La médaille d'honneur des Eaux et Forêts que viennent de se voir décerner MM. Allecq, Muselli, Mandine, chef et sous-chefs de district, a été créée par décret du 15 mars 1883 ; c'est donc une dame déjà respectable et qui a toujours été et est encore respectée. En effet, elle est tout d'abord réservée aux préposés des Eaux et Forêts et aux personnels administratifs masculins (je m'excuse auprès de ces dames, mais il faut espérer que tout espoir n'est pas perdu de ce côté). La médaille forestière, comme nous l'appelons plus couramment par abréviation, est donc restée une distinction purement professionnelle et n'a pu, de ce fait, se dévaluer en étant attribuée à tort et à travers pour des motifs extra-forestiers. Elle s'est d'autant moins dévaluée que de tous temps, et bien entendu encore à l'heure actuelle, le nombre de ses titulaires est strictement limité : environ 1 sur 10 de l'effectif total. Réglementairement, la médaille forestière ne peut être attribuée que pour actes de courage et de dévouements exceptionnels — en fait, à l'heure actuelle, à titre posthume — et pour des services irréprochables d'au moins 20 ans, en fait beaucoup plus longs.

« C'est donc les mérites exceptionnels de MM. Allecq, Muselli, Mandine, autour desquels nous sommes aujourd'hui réunis pour leur apporter l'hommage de notre cordiale et sympathique admiration.

« Ceci dit, nous allons procéder à la remise officielle des décorations et des diplômes qui les authentifieront ».

A son tour M. Léon Tron, adjoint au maire, au nom de la municipalité, adressa aux trois décorés les félicitations méritées.

A cette manifestation, assistaient MM. Sonnier, ingénieur, chef de service des Eaux et Forêts ; Chambarel, ingénieur principal des travaux ; Melquiond, ingénieur des travaux ; Tron Léon, adjoint au maire de Sisteron ; Allecq, chef de district, retraité, à Oraison (l'un des trois décorés) ; Briançon, chef de district à Manosque ; Julien, chef de district à Sisteron ; Roubin, chef de district à La Motte du Caire ; Cabon, chef de district à Saint-Etienne ; Garric, chef de district à Bayons.

MM. Alevard, Tarquin, Curnier, Javel, Artel, Reynier, Richaud, Chaillan, Pelopidar, Ravel, Martinet, Cambon, Michel, Bartz, Estublier, Martin, Bellon, Mari, Thélène, tous sous-chefs de district ou agents techniques des Eaux et Forêts.

Mlle Bouchet, Mme Da Costa, Mlle Goujon, employées de bureau.

EN EXCLUSIVITÉ
Maison Raoul COLOMB
SISTERON

MESSAGERIES-TRANSPORTS
SISTERON-MARSEILLE
et vice-versa
Mercredi et Vendredi
Dépôt : 24, rue Saunerie — Allo 2.38 et 3.57
Germain CHANA
successeur d'ALLEGRE

AUX MEUBLES SISTERONNAIS
M. DOUSSOULIN
vous offre les plus beaux Meubles de la région
aux plus bas prix
VISITEZ NOTRE EXPOSITION
La Bonne Adresse
Téléphone 93
57, Rue Droite, 57
Ici moins de Luxe, moins de Publicité, mais DES PRIX
Tous Travaux Ebénisterie et Menuiserie sur demande

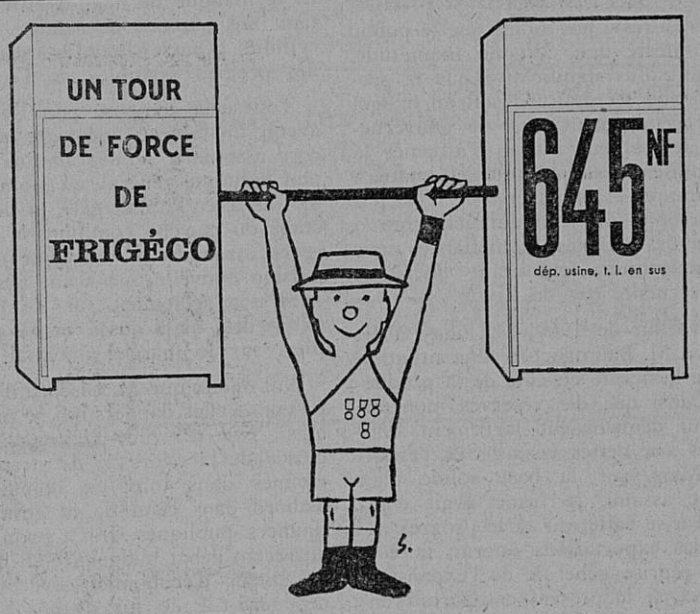

gamme complète de 100 à 250 litres
RANUCCI ELECTRICITE GENERALE
ARMES ET MUNITIONS
Fusils Luigi Franchi, Verney-Caron, Charlin, Darne
25, rue Saunerie — SISTERON — Tél 314 et 322

« MIDI-AUTO »
A. ESCARTEFIGUE
PEIPIN (B.-A.)
Téléphone 16
Agence Automobile
PEUGEOT
MAC-CORMICK
Machines Agricoles
Mécanique Electricité Tolerie Peinture
Vente Echange Crédit Reprise NEUF et OCCASION

VELOSOLEX

la bicyclette
qui roule toute seule
Toutes pièces en magasin :
SISTERON : Garage BUES
LARAGNE : Louis MIGNOT
SAINT-AUBAN : Roger PERRIN

DEPOT
TEINTURERIE DEGRAISSAGE
Mme MARGAILLAN
12, Rue de Provence — SISTERON
1er étage — Téléphone 194

QU'ELLE SOIT DE FAIENCE... DE PORCELAINE la cuvette des W.C. doit être impeccablement propre. Avec HYGIENO, sans peine, sans effort faites disparaître la crasse jaunâtre. Hygiéno désodorise et désinfecte. Drog. et gds mag.

C'est un produit ROLLET
Droguerie PAUL BERNARD

PATHE MARCONI
La Voix de son Maître
Albert LATIL, SISTERON

© VILLE DE SISTERON

ACCIDENTS

Sur la route très dangereuse de Volonne, par la Baume, au quartier de « Chaterusse » deux voitures se sont accrochées. Dégâts matériels importants mais des blessés assez gravement atteints qui ont reçu les meilleurs soins à la clinique.

Cette accrochage a eu lieu entre la voiture de M. Henri Charamat, qui revenait d'Entrepierres, et celle de M. Auguste Euloge, cultivateur à Entrepierres.

Mme Charamat souffre d'une fracture à la cuisse, M. Charamat de contusions multiples, M. Euloge se plaignait de blessures à la jambe, Mme Euloge d'un coup à la poitrine, le bébé fut heureusement indemne.

* * *

Le même jour, Samedi dernier, dans l'après-midi, vers 14 heures, un autre accrochage a eu lieu entre la voiture de M. Maurice Richaud, employé au garage Decaroli, habitant les nouvelles maisons du quartier du Thor, une 4 CV, et la voiture de M. Raymond Latil, de Clamensane, une 403. Le choc fut violent avec d'importants dégâts matériels.

LE FROID ET LE CHAUD

CONORD

Francis JOURDAN
Appareils Ménagers Modernes
Les Arcades — SISTERON

COMMUNIQUE

La Section Départementale de l'O. N.I.C. communique :

La Section Départementale de l'O. N.I.C. informe les producteurs d'orge que les évaluations de la collecte de cette céréale, établies par les assemblées délibérantes de l'ONIC s'avérant inférieure au quantum, il est précisé que la charge du hors quantum sera, en définitive, très faible, sinon nulle et que les producteurs se verront donc très vraisemblablement restituer la plus forte partie, ou l'intégralité des 3,35 NF retenus par quintal qui représentent la différence entre le prix à la production (taxes fixes déduites) et l'acompte versé.

Les producteurs d'orge sont priés de se tenir informés auprès des organismes stockeurs qui leur feront connaître le montant du complément de prix qui sera versé en fin de campagne.

Un choix de
JARRES PROVENÇALES
VASES FANTAISIES
pour embellir villas, terrasses...
chez
Charlotte
fleuriste
Rue Chapusie — SISTERON
Téléphone 187

LISTE DES CANDIDATS ADMIS A RECEVOIR LE DIPLOME DE MONITEUR DE COLONIES DE VACANCES POUR LA SESSION 1961

M. Audiffred Calixte ; Mlle Barbe Monique ; Mlle Blanc Mireille ; Mlle Blanc Rose-Marie ; Mlle Cairati Juliette ; Mlle Cavalie Danielle ; M. Chabert Jean-Claude ; Mlle Chabot Suzanne ; M. Corréard Jean-Claude ; Mlle Crest Annie ; M. Eyglument Daniel ; Mlle Féraud Marie-Jeanne ; Mlle Fumagalli Cécile ; Mlle Givonetti Mireille ; M. Gond Roger ; Mlle Isoard Isoard Louisette ; Mlle Lombard Francette ; M. Luret Jean ; Mlle Mocaer Marie-Catherine ; M. Mcheli Jean-Pierre ; Mlle Moustin Maryse ; Mlle Orsini Arlette ; Mlle Ortis Monique ; Mlle Paul Danielle ; Mlle Pélissier Colette ; M. Pequay Daniel ; M. Rambaud Robert ; Mlle Raton Jane-Geneviève ; M. Roux Jean-Louis ; Mlle Savornin Marie-Elisabeth ; Mlle Sias Nicole ; Mlle Simo Catherine ; Mlle Simon Bernadette ; Mlle Vernay Danielle ; Mlle Viguier Paulette.

Machines à Ecrire
VENTE REPARATION
Renseignements
Librairie LIEUTIER
SISTERON Tél. 1.48

CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal se réunira en séance ordinaire Vendredi 2 Février.

COMMUNIQUE

L'Inspection Académique des Basses-Alpes communique :

M. le Recteur de l'Académie d'Aix a fixé la durée des vacances d'été pour l'enseignement élémentaire et les classes de fin d'études primaires du Mardi 10 Juillet après les classes du soir au Lundi 24 Septembre au matin pour l'ensemble de l'Académie.

UNION DES FEMMES FRANÇAISES

L'Union des Femmes Françaises organise une réunion à la Baume (Hôtel du Rocher) le Mercredi 31 Janvier, à 21 heures, en présence de Mme Bonnefoy, secrétaire départementale.

Notre organisation soucieuse de se pencher sur les soucis quotidiens des mères de famille et des femmes, invite cordialement toutes les femmes de ce quartier à assister à cette réunion afin d'étudier ensemble les diverses revendications et les besoins des habitants du quartier et les moyens de les faire aboutir.

D'autre part les adhérentes U. F. F. de la Baume et de la ville pourront y prendre leur carte 1962.

Georges RICHAUD
Radio diplômé
Nouvelle Avenue — SISTERON

COMITE D'ENTR'AIDE

Le Comité d'Entr'aide avise les personnes qui se sont fait inscrire à la Mairie, qu'un colis leur sera distribué aujourd'hui Samedi 27 Janvier 1962, à 14 h., dans une salle de la Mairie.

COURS POSTSCOLAIRES DU BATIMENT ET DES TRAVAUX PUBLICS

Aujourd'hui Samedi, de 14 h 30 à 16 h 30, dans une salle de la Mairie, cours pour les apprentis.

UN ESPOIR POUR LES INFIRMES DE NAISSANCE

Une étroite coopération entre parents, médecins et éducateurs fait dès maintenant entrevoir un avenir meilleur pour les enfants jugés jusqu'ici, du fait de leur infirmité, irrécupérables.

La grande revue scientifique française SCIENCE ET VIE vous explique, dans une poignante enquête, comment tous ces jeunes pourront marcher et rire comme les autres.

En vente partout et à SCIENCE ET vie, 5, rue de La Baume, Paris (8e).

CE SONT DE PETITS GENIES !

Ils ont appris quatre langues en deux mois : leur résistance physique et leur capacité mentale étonnent leurs parents adoptifs. Ils ont la douceur de l'enfance et le sérieux des adultes.

De qui s'agit-il ? Des enfants tibétains réfugiés en Suisse et dont les performances étonnent leurs parents adoptifs.

Voulez-vous mieux les connaître ? Alors lisez vite le numéro de Janvier de CONSTELLATION, la revue d'André Labarthe.

CONORD :
du nouveau
Venez voir la nouvelle Vestalux - Coupe d'Or du Bon Goût Français 1960 - et les nouveaux réfrigérateurs "Ruban Bleu" chez :
Francis JOURDAN
Appareils Ménagers Modernes
Les Arcades — SISTERON

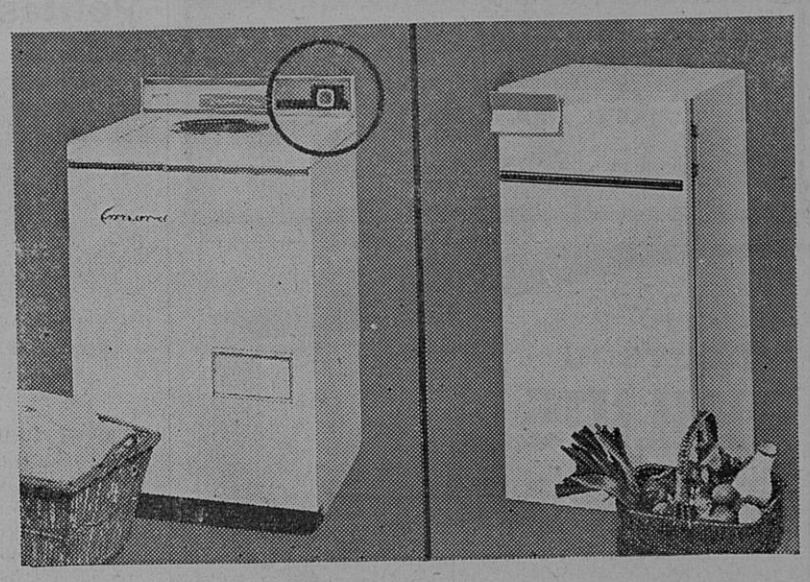

ETAT-CIVIL

du 19 au 25 Janvier 1962

Naissances : Martine Jacqueline, fille de Philippe Lunetto, peintre à Sisteron. — Jeanine, fille de Corraro, maçon à Château-Arnoux. — Corinne Patricia, fille de André Gourbet, chef de maîtrise à Sisteron. — Maria, fille de Antonio Aggiano, ouvrier agricole à La Motte du Caire. — Jean-Marc, fils de Joseph Garin, chauffeur à Château-Arnoux. — Eric Marcel Joseph, fils de Maurice Breton, tourneur à Valbelle. — Frédérique Alexandrine Danielle, fille de Auguste Latil, surveillant, domicilié à Sisteron. — Aline Raymonde Louise, fille de Raymond Ordoacer, cultivateur à Châteauneuf-Miravail. — Christiane Annie Fernande, fille de Maurice Barjavel, cultivateur à Mison. — Visitation, fille de Manuel Gomez, maçon à L'Escale. (tous avenue de la Libération).

Publications de Mariages : Jean Alphonse Albert Magaud, ouvrier d'usine domicilié à Sisteron, et Aimée Antonine Marie Cassar, employée, demeurant et domiciliée à Sisteron. — Christian Baptiste Bernard Morère, comptable, domicilié à Sisteron, et Rose Marie Estrayer, dactylographe, domiciliée à Digne.

Décès : Maurice Baptiste Garcin Brun, 69 ans, avenue de la Libération.

PLOMBERIE ZINGUERIE
SANITAIRE
CHAUFFAGE CENTRAL
REPARATIONS
François SFRECOLA
7, rue de l'Horloge, SISTERON

LES ALIMENTS PERMIS OU DEFENDUS

Pouvoir consulter facilement la liste des aliments recommandés pour chacune des maladies les plus courantes, voilà qui simplifierait singulièrement le travail d'une maîtresse de maison ! Dans son numéro de Janvier, GUERIR donne, sous forme d'un tableau-guide détaillé, tous les aliments conseillés, autorisés et défendus pour tous les régimes : cœur, foie, aérophagie, constipation, hypertension, eczéma, intestins fragiles, rhumatismes, croissance, etc...

On trouvera aussi dans GUERIR des conseils pratiques pour l'achat et la préparation des aliments : œufs, poissons, viandes, légumes, pâtes, pommes de terre, fromages, fruits... et des recettes succulentes, faciles à réaliser chez soi.

GUERIR est en vente chez tous les marchands de journaux. A défaut : 49, avenue d'Iéna, Paris. (joindre 2 NF en timbres).

RICHAUD Georges
Radio Diplomé
Nouvelle Avenue — SISTERON
Grand Choix
Appareils T.S.F. et Téléviseurs
Laboratoire de dépannage agréé
Agent RADIOLA, SCHNEIDER
DUCRETET - THOMSON
Postes TRANSISTORS
Grandes Marques
Machines à laver
LINGEX-BONNET
LINCOLN LADEN
Réfrigérateurs FRIMATIC
compresseur
Facilités de Paiement
Vente à Crédit

FUNERAIRE — BATIMENT
MARBRERIE GENERALE
R. CAFFIN
Magasin et Atelier
Rue des Combes — SISTERON

Le plus bel assortiment de tissus et 1.000 échantillons de collection pour Hommes, Dames et Enfants
chez
Jean PASCAL
18, Rue Droite à SISTERON
qui vous propose une visite de documentation sans engagement de votre part.
Dépositaire exclusif des tissus
DORMEUIL
Anglais, Français et Italien.

AGENCE ALPINE
René REYNAUD
Av. de la Libération — Tél 206
ASSURANCES
« SERVICE - TRANSPORTS »
CREDITS DIVERS

Paul DAVIN
Spécialiste de la Literie
Les Arcades — SISTERON
Lits bois, fer, canapés-lits
Tables de chevet, Landaus
Lits enfants
Matelas Sommiers
Laine, Crin, Coutil, etc...

Pour tous vos permis de conduire une seule agréée
Auto-Ecole LATIL
Les Arcades SISTERON
Tél. 247
Cours de Code de la Route

POUR PEINDRE SOI-MEME
LA VEDETTE en boîte 375 frs le kg
Peinture supérieure
toute prête à l'emploi
dans les nuances de votre choix
Garantie
par la Cie des Vernis Valentine
Droguerie Paul BERNARD
SISTERON
Par suite de l'application du décret du 4 Septembre 1959 le prix est baissé à 353 francs

SPÉCIALISTE DU DIESEL
Agent Division Poids Lourds
UNIC WILLEME O M FIAT
Moteurs Diesel T. M. D. adaptables sur Véhicules Tourisme et Camionnettes Utilitaires de 1.000 à 2.500 kgs
s'adresser
GARAGE MODERNE
Route de Marseille — SISTERON — Tél. 317

OUVERT TOUS LES JOURS

LE BON CAFE
s'achète chez
R. BOUCHET
Rue Saunerie — SISTERON
Les Cafés BOUCHET sont les plus appréciés
Parfum — Arôme — Qualité

ELECTRICITE GENERALE
A. LATIL
27, rue Droite — SISTERON
Magasin de Vente et d'Exposition
Grand Choix de LUSTRERIE
T. S. F.
Agent ELECTROLUX
Appareils Frigorifiques
Aspirateurs Cireuses
Facilités de Paiement
DEPANNAGE
de tous Appareils Ménagers et Radio toutes marques
Installation Force et Lumière
Moteurs et Pompes Electriques
Electro - Clôtures
Devis gratuit — Nous consulter

GROUPE des MUTUELLES du MANS
Fondé en 1828
ASSURANCES TOUTES BRANCHES
CREDIT AUTOMOBILE
P. ESCLANGON & P. de St-BARTOLOME
Depuis 1910 — 3 Générations à votre service
AGENCE DE SISTERON - Tél. 103

© VILLE DE SISTERON

SERRURERIE — CONSTRUCTION METALLIQUE

G. BLANC

Route de Gap — SISTERON — Tél. 196

le nouveau **PHILIPS** 48 cm extra-plat

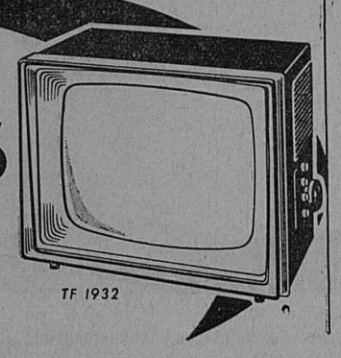

est en vente :

Marceau SCALA

Rue de Provence — SISTERON Tél. 197

A. VICENZI

ANTIQUAIRE

Route Nationale 85 PEIPIN

Achète et vend tous genres meubles anciens

Charbons toutes provenances

BOULETS D'ANTHRACITE TRIBAR

PASSEZ VOS COMMANDES SANS TARDER

en vous adressant à

E. JOUVE

Avenue de la Libération, SISTERON — Tél 43

Moderne Station-Service

« MOBIL »

de SAINTE-URSULE

A. RANQUE Téléph. 62 SISTERON

ESSENCE HUILE

LAVAGE VIDANGE GRAISSAGE

Toutes Marques

Petites Annonces

ON CHERCHE A LOUER

2 pièces dans le Centre-Ville, urgent. S'adresser au bureau du journal.

* * *

AGIM

TRANSACTIONS IMMOBILIERES

R. DE LAMARE

SAINT-AUBAN (B.-A.) Tél. 86

Propriétés Commerces

Villas Campagnes

* * *

APPARTEMENTS meublés à louer quartier de la Baume. S'adresser à l'Hôtel du Rocher.

* * *

A VENDRE

Poules pondeuses, race Sussex (6 mois). S'adresser à M. BREMOND Le Plan des Tines, SISTERON.

* * *

JEUNE FILLE habitant la ville est toute disposée à garder un enfant âgé de 4 ans et au-dessous. S'adresser à Mlle DELMAS, Bar « Le Nid », Les Plantiers, SISTERON.

* * *

FERMETURE ANNUELLE

La Mercerie REBATTU informe sa clientèle que son magasin sera fermé du 29 Janvier au 19 Février inclus.

Le 12 Février, jour de foire, le magasin sera ouvert.

LE TERRIBLE LION MANGEUR D'HOMMES

Dans la case d'un village africain, cinq garde-chasse indigènes dorment. Il fait nuit noire. Tout est calme et silencieux. Soudain, un bruit affreux les réveille : le cri d'une femme que l'on égorge, puis des craquements d'os broyés. Ils se dressent, empoignent leur fusil et font cercle autour d'une hutte voisine où le silence est retombé. Tous ensemble, ils tirent : puis ils ramassent un tison et le jettent sur la case qui flambe immédiatement. Au petit matin, le brasier s'éteint et, dans la cendre chaude, ils découvrent les cadavres calcinés d'une jeune femme, de son bébé et d'un lion mangeur d'hommes...

Vous lirez cet effroyable récit, et d'autres encore, sur ces lions terribles qui ont pris goût à la chair humaine, dans le numéro de Janvier de LA VIE DES BETES, actuellement en vente.

LA VIE DES BETES est en vente chez tous les marchands de journaux. A défaut : 49, avenue d'Iéna, Paris. (joindre 2 NF en timbres).

Votre Tailleur...

Pierre Ménardo

54, Rue Droite, SISTERON

chez lequel vous trouverez toujours les meilleures marques de draperies et une coupe conçue à l'unité qui respecte votre personnalité.

du froid! avec **Sigma** unic ★★★★

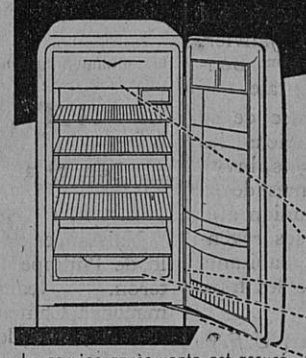

4 ZONES DE FROID

MODÈLES

QUALITÉS EXCLUSIVES :

★ Congélateur refroidi sur 5 faces

★ Charnières invisibles et poignée encastrée

★ Une cuve acier protégée par 4 couches d'émail vitrifié

★ Compas réglable pour ouverture de porte

Le service après vente est assuré

Francis JOURDAN

Les Arcades SISTERON

Tous les Sommiers...

Tous les Matelas...

CHAISES — FAUTEUILS — DIVANS — CANAPES

NEUF REPARATION

MALATRAY Jean

Rue Mercerie — SISTERON

La fraîcheur de la Mer au pied de la Citadelle

POISSONNERIE DES ARCADES

Tél. 273

SISTERON

Coquillages Ecrevisses Langoustes

Truites Vivantes Poisson congelé

Etude de Me Jacques PERRIN notaire à SISTERON

VENTE

DE FONDS DE COMMERCE

DEUXIEME AVIS

Suivant acte reçu par Me Jacques PERRIN, notaire à SISTERON, le vingt neuf Décembre mil neuf cent soixante et un, enregistré à SISTERON, le quatre Janvier mil neuf cent soixante deux, folio 73, bordereau 6/10

Monsieur Dominique Pascal Eugène BERNARDINI, employé à la Compagnie PECHINEY, et Madame Mireille Léone Fernande CAYOL commerçante, son épouse, demeurant ensemble à CHATEAU-ARNOUX, Cité de Saint-Auban, de nationalité française,

Ont vendu à Monsieur Emile Marie LATIL, négociant, et à Madame Eloïse Marie-Thérèse BOREL, son épouse, demeurant ensemble à SISTERON, quartier des Combes, de nationalité française

Un fonds de commerce de confection, lingerie, bonneterie, connu sous le nom de « PATRICIA » exploité à CHATEAU-ARNOUX, quartier de Saint-Auban, angle Cours Péchiney Rue Emile Boyoud, immatriculé au Registre du Commerce de DIGNE sous le numéro 59 A 248 et à l'I.N.S.E.E. sous le no 754 04 049 0 015, ensemble tous les éléments composant ledit fonds, sans aucune exception ni réserve.

Cette vente a eu lieu moyennant le prix principal de quarante trois mille neuf cent trente nouveaux francs, s'appliquant en ce qui concerne les marchandises à concurrence de vingt et un mille quatre cent trente nouveaux francs.

L'entrée en jouissance a été fixée au vingt neuf Décembre mil neuf cent soixante et un.

Les oppositions s'il y a lieu, seront reçues obligatoirement par acte extra judiciaire, dans les dix jours de la dernière en date des trois insertions prévues par la loi, en l'étude de Me PERRIN, notaire à SISTERON, sus-nommé, domicile élu.

Offrez **LIP** ÉGALEMENT *à Crédit*

GARANTIE TOTALE

W. VIGNET

Rue de Provence

SISTERON

DANS NOS VALLEES

NOYERS-SUR-JABRON

DESTRUCTION DES NUISIBLES.

La Société de chasse informe les habitants de la commune qu'à dater de ce jour et jusqu'au 31 mars 1962, il sera procédé à la destruction des nuisibles au moyen d'appâts empoisonnés et par piègeage, par les soins du garde fédéral.

LACHER DE GIBIER. — Les propriétaires de chien de chasse sont informés que la société de chasse a lâché du gibier sur le versant sud de la commune.

Prière à ces derniers de ne pas laisser divaguer leurs chiens. Une surveillance du garde y veillera.

BANQUET DE CLOTURE. — Les chasseurs sont informés que suite au vœu présenté par l'assemblée générale, un banquet aura lieu à Noyers, la date sera fixée ultérieurement.

Les chasseurs sont invités à se faire inscrire dès aujourd'hui chez M. Moullet, trésorier.

RIBIERS

L'agréable et modeste village de Ribiers, sous l'énergique impulsion de M. Bourg, maire et conseiller général, et de l'assemblée municipale, a réuni Dimanche un grand nombre de personnalités Haut-Alpines et les chefs d'entreprise, pour l'inauguration d'un ultra-moderne bureau de postes.

Après cette inauguration, un grand banquet a été servi chez Campana. Des discours ont été prononcés, tous pour le bon renom et la renommée de ce coquet village haut-alpin.

VOLONNE

Dans le cadre de l'aménagement de la moyenne Durance, d'importants travaux se déroulent actuellement en vue de la surélévation du Pont de Volonne.

Cette surélévation de 3 m 16 au-dessus du niveau actuel, est rendue nécessaire par la prochaine mise en eau du futur lac de L'Escale dont les eaux submergeront la chaussée actuelle.

EVELYNE

informe son aimable Clientèle

qu'à dater du 15 Janvier

Après Inventaire

RABAIS IMPORTANT

de 10 % à 30 %

sur Manteaux, Tailleurs, Robes

Jupes, Pullo etc... etc...

AUBIGNOSC

La remise de la Croix de la Légion d'honneur à M. Marius Imbert a donné lieu à une sympathique et amicale manifestation, en présence de M. Louis Bellon, président de l'Amicale des Anciens Combattants de Digne, et président départemental de l'Association des Médaillés Militaires ; de M. Ernest Silve, maire d'Aubignosc ; de M. Camille Reymond, maire de Château-Arnoux, ancien député.

Des discours ont été prononcés en l'honneur du nouveau décoré, et un vin d'honneur a été offert à toute l'assistance.

Nous renouvelons à M. et Mme Imbert, sympathiquement connus à Sisteron, nos amicales félicitations.

Imprimerie LIEUTIER

25, Rue Droite — SISTERON

Directeur-Gérant : Marcel LIEUTIER

Le meilleur et le moins cher des TELEVISEURS de grande classe

le 59 T 50 F

GRUNDIG

Le seul Téléviseur d'importation allemande spécialement conçu pour le standard français 819 lignes

EXTRA-PLAT 59 cm Rectangulaire

Bande passante 10 mégacycles

Sensibilité 15 microvolts

2me chaine UHF ou VHF 625 lignes

Distributeur exclusif :

A. LATIL

27, Rue Droite — SISTERON

Téléphone 3.36

Etude de Me Jacques PERRIN notaire à SISTERON

VENTE

DE FONDS DE COMMERCE

PREMIER AVIS

Suivant acte reçu par Me Jacques PERRIN, notaire à SISTERON, le dix sept Janvier mil neuf cent soixante deux, enregistré à SISTERON le dix huit Janvier mil neuf cent soixante deux, folio 74, bordereau 191/13

Monsieur Emile Marie LATIL, négociant, et Madame Eloïse Marie Thérèse BOREL, son épouse, demeurant ensemble à SISTERON, quartier des Combes,

Ont fait donation entre vif à leur fils, Monsieur Georges Emile LATIL, négociant, demeurant à SISTERON, Place du Marché,

D'un fonds de commerce de négociant en pailles et fourrages, exploité à SISTERON et pour lequel ils étaient inscrits au registre du Commerce de DIGNE sous le numéro 55 A 235 et à l'I.N.S.E.E. sous le numéro 691 04 209 0 001

L'entrée en jouissance a été fixée rétroactivement au premier Janvier mil neuf cent soixante deux.

Les oppositions, s'il y a lieu, pourront être faites à peine de forclusion par acte extra judiciaire dans les dix jours au plus tard de la dernière des trois insertions légales en l'étude de Me PERRIN, notaire SISTERON, domicile élu à cet effet.

Pour Premier Avis

PERRIN, notaire.

Cette semaine dans

PARIS-MATCH

— L'avalanche du Pérou a fait 5.000 morts.

— Edgard Pisani raconte : « Le Marché Commun de l'Agriculture est né ».

— Avec Paola au premier bal du paquebot « France ».

Cession

DE FONDS DE COMMERCE

DEUXIEME AVIS

Par acte sous signatures privées en date à DIGNE le trente Décembre mil neuf cent soixante et un, enregistré à MANOSQUE le trois Janvier mil neuf cent soixante deux, Vol. 315, Bord. 6/1

Monsieur René JOSUAN, administrateur syndic, demeurant à DIGNE, agissant en qualité de syndic de la faillite du sieur MAUREL Joseph, transporteur, demeurant à MANOSQUE, fonctions auxquelles il a été désigné aux termes d'un jugement du Tribunal de Commerce de MANOSQUE du vingt cinq Juillet mil neuf cent soixante et un, spécialement autorisé à ces fins par ordonnance de Monsieur le Juge Commissaire de la faillite MAUREL en date du trente Décembre mil neuf cent soixante et un

A cédé à Monsieur RAMERO Laurent, Transporteur Public à GREOUX-LES-BAINS

Un fonds de commerce de Transports Publics de marchandises correspondant à Dix Tonnes en Zone Longue.

Cette cession porte sur la totalité des éléments corporels et incorporels correspondant au fonds vendu, et elle a lieu moyennant le prix total de CINQUANTE NEUF MILLE CINQ CENTS Nouveaux Francs (59.500 NF).

Les oppositions seront reçues dans les dix jours de la dernière en date des insertions légales, au domicile de Monsieur René JOSUAN, Avenue François Cuzin, à DIGNE.

Pour Deuxième Avis

L. RAMERO.

© VILLE DE SISTERON